

INDECENCE ET AUSTERITE

Plus d'une centaine de contribuables français auraient abrité une partie de leur fortune dans un paradis fiscal¹. Ces flux d'argent évadés font monter la pression fiscale sur l'ensemble des contribuables, déstabilisent des économies, comme celles de la Grèce ou de Chypre. Ce seraient 50 milliards qui échapperaient ainsi chaque année à l'administration fiscale française. Face à l'inacceptable, il est urgent d'exiger que le gouvernement se donne les moyens de stopper l'évasion fiscale. C'est le sens de la pétition lancée par Attac², que le SNESUP appelle à signer massivement.

La politique d'austérité imposée dans l'ensemble des pays européens est rendue encore plus insupportable par les abus commis par une partie du monde politique. La rigueur est appliquée à l'université comme aux autres secteurs de la société. Ainsi, par exemple, l'Université Clermont-II va subir un prélèvement de 599 k€ sur ses crédits de fonctionnement de l'année 2013 au titre d'une "contribution au redressement des comptes publics" ; le budget de Paris 13 est amputé de 6% (soit 707 k€) sur les crédits de fonctionnements et le plan triennal 2013- 2015 prévoit une réduction au minimum de 4% en 2014 et 2015 ; l'université du Havre prévoit la réduction de 10% en moyenne de l'offre de formation (soit une économie de 300 k€). Et cela sans compter les économies ou gels de postes (le déficit de personnels de Paris 13 passe cette année de 288 à 299, le Havre veut réduire le nombre de CDD à la prochaine rentrée pour réaliser une économie de 480 k€, etc.)

Des tensions dans les établissements

« Dans de trop nombreux sites, les tensions sont fortes entre UFR et organes de gouvernance des universités. Loin de corriger cette situation néfaste, le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche menace l'action des UFR voire leur existence », estiment les présidents de cinq conférences de doyens et directeurs d'UFR dans un communiqué commun daté du 3 avril 2013.

Dans la plupart de nos établissements s'amplifient les difficultés, en particulier financières, pour exercer simplement nos missions d'enseignement supérieur et de recherche.

La mise en place des ESPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation) et la construction des maquettes se heurtent à des difficultés considérables, notamment en raison de la précipitation et des choix imposés par le gouvernement.

C'est ainsi par exemple que dans certaines académies (Bordeaux, Corse, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse, Versailles), la mise en œuvre de l'ESPÉ rencontre des difficultés telles, selon le MEN et MESR, que les ministères ont élaboré des « fiches d'accompagnement » avant d'organiser « très rapidement » une réunion de travail.

Dans le but d'obtenir un moratoire d'un an, le SNESUP appelle à contrer une réforme bâclée de la formation des enseignants et, en particulier, une ouverture irréaliste d'ESPE au 1^{er} septembre 2013, notamment en bloquant le processus d'accréditation, dans les UFR, les IUFM, les départements, les conseils des établissements.

En outre les provocations continuent

La sénatrice en charge du rapport sur le projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Mme Dominique Gillot, vient d'annoncer publiquement que la suppression de l'AERES, devrait encore faire l'objet d'un "débat" au prétexte que "nous n'avons pas entendu de demande de suppression de cette évaluation au sein de la communauté universitaire". Le SNESUP a immédiatement protesté ([communiqué de presse](#)).

Un document intitulé « La licence : nomenclature et intitulés - Propositions du comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (CSL) », aux choix arbitraires et incompréhensibles, a été diffusé le 2 avril, laissant à penser que la discussion est close. Or la plupart des choix posent problème, par exemple la disparition de la licence SPI, des licences pluridisciplinaires, une licence Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (LLCER) dont on ne mentionne pas la langue étudiée dans l'intitulé. Le SNESUP a aussitôt exprimé que les travaux du CSL doivent se poursuivre et que le CNESER doit être saisi de ces questions ([communiqué de presse](#)). Nous demandons de même que la discussion sur les intitulés de masters se poursuive et implique le CNESER.

Au-delà des actions déjà entreprises par le SNESUP, la prise de conscience sur les dangers du projet de loi ESR s'amplifie, et des réactions diverses (pétitions³, communiqués, motions⁴) se font jour.

Dès le 9 avril, le SNESUP a rencontré les parlementaires, dont le rapporteur sur le projet de loi, pour exprimer que d'autres orientations sont indispensables et faire connaître ses propositions.

En parallèle, l'amplification des actions d'information et de mobilisation doit se poursuivre tout au long des prochaines semaines, en particulier en vue de temps forts : journées nationales de grève et d'action, dès le 13 mai, premier jour de l'examen du projet de loi ESR à l'Assemblée nationale.

¹ Voir Le Monde du 5 Avril

² Pétition en ligne sur : <http://www.france.attac.org/dossiers/stoppez-levasion-fiscale>

³ Pétition contre un projet de loi ESR toujours inacceptable

⁴ Motions CP-CNU voir lien site CP-CNU

PETITION INTERSYNDICALE CONTRE LA LOI ESR
Signez et faites signer la [pétition](#)